

Engagé-es au quotidien pour nos métiers et l'enseignement supérieur et la recherche !

VOTEZ



SNESUP FSU

POURQUOI LE CTU ?

Parce que le statut des enseignant.e.s-chercheur/euse.s impose que seuls leurs représentant.e.s élu.e.s se prononcent sur tout projet de modification législative et réglementaire des modalités de leur recrutement, de leur carrière, de leur promotion, de leur temps de travail.

Les élu.e.s SNESUP-FSU défendront les libertés académiques et l'indépendance hiérarchique garanties par nos statuts, condition indispensable pour assurer une recherche et un enseignement publics, de haut niveau, au service de l'intérêt général.

QUI COMPOSE LE CTU ?

Présidé par le ou la ministre de l'ESR, il compte 10 représentant.e.s des personnels élu.e.s sur des listes présentées par les organisations syndicales d'enseignant.e.s-chercheur/euse.s, dont 4 élu.e.s SNESUP-FSU. Le SNESUP-FSU est la première organisation syndicale représentative de ce comité.

POURQUOI VOTER POUR DES CANDIDAT.E.S SNESUP-FSU ?

Parce que durant la précédente mandature, ayant à traiter de la revalorisation des grilles de salaires et de l'accès aux échelons exceptionnels, vos élu.e.s SNESUP-FSU ont défendu le droit pour toutes et tous les collègues d'avoir une progression de carrière continue et des revalorisations salariales régulières. Parce que c'est l'assurance que nos statuts seront défendus et renforcés par de nouveaux droits !

LES REVENDICATIONS DU SNESUP-FSU

À l'heure où le gouvernement ne cesse de saper les fondements mêmes de la fonction publique, il encourage les universités à substituer le recrutement sur contrat à l'emploi statutaire et multiplie les dérogations locales. Pour le SNESUP-FSU, défendre l'emploi public et le statut des personnels, c'est :

- garantir un niveau de qualification et un recrutement sur concours effectué par nos pairs ;
- assurer l'indépendance des enseignant.e.s-chercheur/euse.s qui les protège de tout arbitraire politique ou administratif ;
- développer le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- défendre la collégialité et la démocratie universitaire.

LE 6 DÉCEMBRE VOTEZ!

FAITES-VOUS ENTENDRE
